Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20201222-151220-2-DE
Date de télétransmission : 22/12/2020
Date de réception préfecture : 22/12/2020

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 15 décembre 2020

PUBLIE LE : 22 DEC. 2020

Délibération n°151220-2 : Compte rendu des actes administratifs du Président

L'an deux mille vingt, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le neuf décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Lydérick WATINE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Présents

LOUVECIENNES	Lydérick WATINE, PRESIDENT Max BRUNNER, DELEGUE TITULAIRE Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

MARLY-LE-ROI	Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance

Madame Catherine SCAGNI, Directrice des équipements extérieurs des syndicats intercommunaux
Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée du Domaine royal de Marly

Nombre de communes	:	**2**
QUORUM	:	**5**
Délégués présents	:	**5**
Pouvoir		**3**
Délégués comptant pour le vote	:	**8**

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20201222-151220-2-DE
Date de télétransmission : 22/12/2020
Date de réception préfecture : 22/12/2020

SI MUSEE / CS – 151220 - 2

OBJET : COMPTE-RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23,

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétence consentie par le comité syndical dans sa délibération en date du 22 juillet 2020

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré**, à l'unanimité,**

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision n°2020-11

OBJET : Achat de masques à usage unique destinés à la vente en boutique

Au vu de la nécessité pour le Syndicat d'acheter et de vendre des masques à usage unique pour la protection des visiteurs, il a été décidé d'acquérir et de vendre ce type de masques à un euro pièce.

Les crédits afférents sont disponibles au budget.

Décision n°2020-13

OBJET : Constitution de lots de produits destinés à la vente en boutique.

Certains articles de la boutique n'étant plus en cohérence avec les collections du musée, il s'est avéré nécessaire de vendre rapidement les stocks restants de ces produits afin d'en proposer de nouveaux plus en adéquation avec les collections du musée ;

Il a donc été décidé de proposer des lots d'articles composants un ensemble aux prix préférentiels suivants :

ARTICLE	CONSTITUTION	Nouveau PUV
Lot Le Corbusier	1 bloc-notes spirales Le Corbusier (P.U 1,50 €) ; 1 magnet Le Corbusier (P.U 2,50 €) ; 1 catalogue expo « Le Corbusier à Chandigarh », 2013 (P.U 7 €), soit un coût total de 11 € si achats effectués séparément	10 €
Lot Montgolfières	1 carnet montgolfières (P.U 1,50 €) ; 4 cartes postales ballons (P.U 0,80 €) ; 1 catalogue expo « De la Montgolfière au dirigeable … », 2009 (P.U 10 €), soit un coût total de 14,70 € si achats effectués séparément	12 €
Lot Impressionnisme	4 cartes postales impressionnistes (P.U 0,80 €) ; 2 marque-pages impressionnistes (P.U 1 €) ; 1 magnet impressionniste (P.U 2,50 €) ; 1 catalogue expo « Dans les Pas des Impressionnistes… », 1985 (P.U 2 €), soit un coût total de 9,70 € si achats effectués séparément	7 €
Lot XVIIIème siècle	1 miroir toile de Jouy (P.U 10 €) ; 1 montre Du Barry (P.U 12 €) ; 1 magnet Vigée-Lebrun (P.U 2,50 €) ; 2 cartes postales Vase de Sèvres et Vase lanterne (P.U 0,80 €), soit un coût total de 26,10 € si achats effectués séparément	20 €
Lot magnets	2 magnets -impressionnisme ou XVIIIème siècle- (P.U 2,50 €), soit un coût total de 5 € si achats effectués séparément	4 €
Lot écriture	1 papier à lettre « Musée-Promenade » (P.U 2 €) ; 2 cartes postales Marly (P.U 0,80 €) ; 1 carte + enveloppe Louveciennes ou Marly	3 €

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20201222-151220-2-DE
Date de télétransmission : 22/12/2020
Date de réception préfecture : 22/12/2020

(P.U 1,50 €), soit un coût total de 5,10 € si achats effectués séparément

Décision n°2020-14

OBJET : Achat de nouveaux livres destinés à la vente en boutique

Au vu de l'intérêt pour le Syndicat d'acquérir de nouveaux livres afin de les vendre en boutique, il a été décidé acquérir et de vendre les livres mentionnés ci-dessous :

ARTICLE	FOURNISSEUR	PUA TTC	PUV TTC
Le vestibule du crime	JMS	7,20€	9€
Meurtres au potager du Roy	JMS	6,16€	7,70€
Monsieur le jardinier	JMS	4,96€	6,20€

Les crédits afférents sont inscrits au budget

Décision n°2020-15

OBJET : Changement du prix de vente de certains livres en vertu de la Loi sur le prix unique du livre

Il a été décidé de modifier le prix de vente des livres suivants, dont la date de dépôt légal date de plus de deux ans et dont aucun réapprovisionnement n'a été fait depuis six mois :

ARTICLE	GENRE	Ancien PUV	Nouveau PUV
Maisons dans la nature	Littérature	14,90€	7€
Allons enfants ! Pub et propagande 14-18	Catalogue expo MDRM (2014)	16€	7€
De la Montgolfière au dirigeable ...	Catalogue expo MDRM (2009)	21,90€	10€
Peindre le ciel	Catalogue expo MDRM (1992)	10€	7€
Le Corbusier à Chandigarh	Catalogue expo MDRM (2013)	14€	7€
Les musées font du sport	Contribution scient.	27,10€	10€
Anish Kapoor	Histoire de l'Art	24€	10€
Au cœur du domaine	Littérature	15€	7€
Maillol revue du vieux Marly	Littérature locale	25€	7€
Lumières du parc	Littérature locale	15€	7€
Marly rose	Brochure musée (réédition de 1982)	1€	0,50€

Décision n°2020-16

OBJET : Changement du prix de vente de produits destinés à la vente en boutique.

Certains articles de la boutique n'étant plus en cohérence avec les collections du musée, il s'est avéré nécessaire de vendre rapidement les stocks restants de ces produits afin d'en proposer de nouveaux plus en adéquation avec les collections du musée ;

Il a donc été décidé de proposer des lots d'articles composants un ensemble aux prix préférentiels suivants :

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20201222-151220-2-DE
Date de télétransmission : 22/12/2020
Date de réception préfecture : 22/12/2020

ARTICLE	Ancien PUV	Nouveau PUV
Magnet Le Corbusier	3€	2,50€
Magnet Vigée Lebrun	3€	2,50€
Magnet Monet ombrelle	3€	2,50€
Magnet Monet coquelicots	3€	2,50€
Litho Saint-Vigor	8€	5€
Miroir toile de Jouy	12€	10€
Montre du Barry	15€	12€
Parapluie Toile de Jouy	39€	35€
Bloc-notes spirales Le Corbusier	3€	1,50€
Carnet ballon	3€	1,50€
Carte + enveloppe Louveciennes/Marly	2,50€	1,50€
Carte impressionniste	1€	0,80€
Grand marque-page impressionniste	2€	1€
Carte postale ballon	1€	0,80€
Carte postale Vase de Sèvres	1€	0,80€
Carte postale Vase lanterne	1€	0,80€
Carte postale Marly	1€	0,80€

Décision n°2020-19

OBJET : Prestations de service financier – Marché n°MP18E – Contrat 18-0919 - solution de gestion active de la dette – Cabinet ORFEOR

Il s'est avéré nécessaire, pour le syndicat, de s'adjoindre les services d'un professionnel dans le cadre de la gestion active de sa dette et, dans ce cadre, l'attribution du marché n° MP18E à la société ORFEOR, en 2018, pour un an, avec reconduction expresse ; la première reconduction dudit marché, au bénéfice de la société ORFEOR, en 2019 pour une durée d'un an.
Il a été décidé de reconduire le marché n° MP18E avec la société ORFEOR pour l'accompagnement du Syndicat dans la gestion active de sa dette, à compter du 1er octobre 2020 et jusqu'au 30 septembre 2021 ;

Les prestations et les montants HT prévus au contrat sont les suivants : abonnement annuel dette propre 361 € HT, prestations optionnelles Perform 33 € HT, reprise de données et mise en service Perform 113 € HT, conseil : travaux en régie (taux horaire) consultant expert 160 € HT- directeur de mission 225 € HT, réunion supplémentaire sur site (1/2 journée) consultant expert 640 € HT- directeur de mission 825 € HT, formation à partir de 399 € HT/ jour. De reconduire le marché n° MP18E avec la société ORFEOR pour l'accompagnement du Syndicat dans la gestion active de sa dette, à compter du 1er octobre 2020 et jusqu'au 30 septembre 2021 ; les crédits sont inscrits au budget

Décision n°2020-20

OBJET : Achat de nouveaux produits destinés à la vente en boutique

Au vu de l'intérêt pour le Syndicat d'acquérir de nouveaux produits afin de les vendre en boutique, il a été décidé d'acquérir et de vendre les produits mentionnés ci-dessous :

ARTICLE	EDITEURS	PU Achat TTC	PU Vente TTC
Mémo Louis XIV	MSM	5,98€	12€
Sac shopping	ESAT Chennevières	17,40€	29€
Cabas plage	ESAT Chennevières	16,20€	29€
Porte-cartes	ESAT Chennevières	3,00€	4,50€

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20201222-151220-2-DE
Date de télétransmission : 22/12/2020
Date de réception préfecture : 22/12/2020

Trousse CM1-CM2	ESAT Chennevières	5,04€	9,50€
Mini-trousse	ESAT Chennevières	4,02€	7,50€
Sac livres	ESAT Chennevières	16,20€	25€
Etui format Ipad	ESAT Chennevières	11,40€	17€
Vide-poche	ESAT Chennevières	7,20€	11€
Porte-monnaie	ESAT Chennevières	4,02€	6,50€
Porte-passeport	ESAT Chennevières	3,00€	4,50€
Abeille cache-pots zinc + crochet	Esschert Design	4,05€	6€
Parapluie cime d'arbre	Esschert Design	6,65€	12€

Les crédits afférents sont inscrits au budget

Fait à Marly-le-Roi, le : 22 DEC. 2020

Transmis en Préfecture et affiché le : 22 DEC. 2020

Pour extrait conforme

Lydérick WATINE
Président du Syndicat Intercommunal

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication